



**Fondation de la Corporation des Services universitaires
en Chaudière -Appalaches**

POUR LES ÉTUDIANTS À TEMPS PARTIEL

BOURSES D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES 2020

IMPORTANT : LIRE CE DOCUMENT EN ENTIER AVANT DE DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE

Objectif :

Encourager les étudiants à poursuivre des études universitaires sur le territoire de Chaudière-Appalaches dans les programmes offerts par le Centre universitaire des Appalaches.

Bourses pour les étudiants à temps partiel (9 000 \$)

Admissibilité :

Être inscrit à un programme offert au CUA durant l'année 2019-2020 (été 2019, automne 2019 et/ou hiver 2020). Votre programme doit être actif au moment de la demande, à moins que vous ayez diplômé dans l'année. Avoir réussi minimalement 9 crédits dans son programme. Pour ce faire, ces cours doivent avoir été réussis au CUA et ne doivent pas avoir été reconnus. De plus, vous ne pouvez pas recevoir la même bourse à l'intérieur de trois ans (2019-2018-2017). Vous pouvez cependant postuler pour une autre catégorie de bourse. Voir le descriptif de chacune des bourses pour les conditions particulières, s'il y a lieu.

Bourse d'excellence (2 bourses, 1 500 \$ chacune) : Ces bourses visent à récompenser un étudiant qui réussit à maintenir une moyenne supérieure. La capacité à concilier les études, le travail et la famille est également considérée.

Attribution des points : /50

Relevé de notes : 35/50

Nombre de crédits réussis : 7/50

Emploi (allie travail/études) : 2/50

Environnement externe (famille, maladie, etc.) : 2/50

Implication (bénévolat) : 2/50

Appréciation générale du dossier de candidature : 2/50

Bourse de persévérance (4 bourses, 1000 \$ chacune) : Ces bourses visent à récompenser un étudiant capable de réussir des études universitaires dans un contexte particulier (personnel, familial, social, etc.).

Attribution des points : /50

Relevé de notes : 10/50

Nombre de crédits réussis : 3/50

Emploi (allie travail/études) : 15/50

Environnement externe (famille, maladie, etc.) : 18/50

Implication (bénévolat) : 2/50

Appréciation générale du dossier de candidature : 2/50

Bourse d'accomplissement (1 bourse, 1 000 \$) : Cette bourse s'adresse à un candidat qui a atteint ses objectifs personnels, qui fait preuve d'un dépassement de soi dans son retour aux études et qui accomplit ses études en faisant

preuve d'un équilibre dans les autres sphères de sa vie. Cette bourse est remise pour la rigueur et la ténacité dont fait preuve l'étudiant tout au long de ses études. Cet accomplissement est une victoire personnelle dans le contexte d'études à temps partiel. **Condition particulière** : l'étudiant doit être en voie de terminer ou avoir terminé ses études pendant l'année 2019-2020 (été 2019, automne 2019 ou hiver 2020).

Attribution des points : /50

Relevé de notes : 15/50

Conciliation travail/études/famille : 15/50

Contexte du parcours universitaire : 15/50

Implication (bénévolat) : 3/50

Appréciation générale du dossier de candidature : 2/50

Bourses Coup de cœur du jury (1 bourse, 1 000 \$) : Cette bourse sera remise à un étudiant parmi tous ceux qui auront postulé et qui se sera démarqué sans être le récipiendaire de l'une des catégories précédentes. Cette bourse peut être remise autant à un étudiant à temps partiel qu'à temps plein. Cette bourse est remise par la Fondation Gabriel-Lajoie.

Documents à fournir :

- ✓ Formulaire de candidature.
- ✓ Dernier relevé de notes (les photocopies et impressions du relevé en ligne sont acceptées).
- ✓ Votre curriculum vitae.
- ✓ Lettre de «Motivation à ma candidature». Cette lettre doit avoir un maximum de deux pages et doit indiquer pourquoi nous devrions vous remettre la bourse pour laquelle vous postulez.
- ✓ Pour la bourse d'**Excellence**, vous devez fournir une lettre de recommandation d'un professeur ou d'un chargé de cours.
- ✓ Pour la bourse de **Persévérance ou d'Accomplissement**, vous devez fournir une lettre de recommandation d'une personne qui est à même de reconnaître votre persévérance ou votre accomplissement. Cette personne doit être en mesure d'attester de vos efforts dans la poursuite et la réussite de vos études.

Dépôt de la demande :

- Vous devez vous procurer le formulaire de candidature de l'une des façons suivantes :
 - Version papier au secrétariat du CUA, local 2001;
 - Version électronique (PDF dynamique) sur le site web du CUA au <https://www.cua.qc.ca/fr/bourses-detudes>
- Vous pouvez déposer votre demande en personne au secrétariat du CUA ou encore par courriel à l'adresse suivante : mhuot@cua.qc.ca. D'une façon ou de l'autre, assurez-vous de joindre tous les documents demandés, sinon votre demande ne sera pas traitée.
- Vous pouvez postuler pour plus d'une catégorie de bourse. Cependant, vous devez fournir un dossier complet pour chacune des bourses.
- Date limite : **dimanche 15 mars à minuit**.

Pour que la candidature soit considérée, tous les documents à fournir doivent être déposés avec le formulaire. Une candidature incomplète sera retirée du processus de sélection.

Pour information :

Mélanie Huot

418 228-8484 p.6207 - Sans frais : 1 888 463-8484 p.6207

mhuot@cua.qc.ca

Si vous êtes sélectionné pour l'obtention d'une bourse, vous devrez vous présenter à la cérémonie de remise des bourses qui aura lieu le 7 mai 2020 à compter de 17 h 30.